

Contribution des familles

FRAIS D'INSCRIPTION	
Frais de dossier d'inscription	144€
Frais section graphique	134€
Contribution des familles (hors frais de dossier et frais section graphique)	
BTS - DnMade	1860€

PAIEMENT EN 3 CHÈQUES	
3 chèques de : 620€ (à l'ordre de l'OGEC St Vincent de Paul) remis à l'encaissement	le 5 Septembre 2025
	le 5 Décembre 2025
	le 5 Mars 2026
PAIEMENT EN 10 MENSUALITÉS	
1860€ en 10 mensualités de 186€, payable le 5 de chaque mois par prélèvement automatique (Mandat SEPA)	

DIVERS
Il est entendu que les périodes de stage ne modifient pas le montant de la contribution des familles

LA QUESTION FINANCIÈRE NE DOIT PAS ÊTRE UN OBSTACLE A L'INSCRIPTION D'UN ÉLÈVE. LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ VOUDRONT BIEN S'ADRESSER AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT.

L'ÉTABLISSEMENT EST HABILITÉ À RECEVOIR DES BOURSIERS NATIONAUX. LES ÉTUDIANTS INSCRITS CAMPUS SONT EXONÉRÉS DE LA CVEC. [VOIR ETUDIANT.GOUV](https://www.emploi.gouv.fr/voir-etudiant-gouv)

Pour tous renseignements relatifs aux moyens de paiement, vous pouvez contacter le service comptable au **05 56 91 62 54** ou par mail à comptabilite@svpbordeaux.fr

